

Printemps de l'Europe : lancement de l'appel à projets 2020

La ville de Brest, Brest Métropole lancent un nouvel appel à projets « Printemps de l'Europe » pour mai 2020. Le conseil départemental du Finistère s'y associe.



Chaque année, le 9 mai, la Journée de l'Europe célèbre la paix et l'unité en Europe. Il s'agit de la date anniversaire de la «déclaration Schuman» qui fêtera, en 2020, son 70ème anniversaire.

Pour la deuxième année, le Conseil départemental du Finistère et la Ville de Brest s'associent autour d'un appel à projets commun afin de promouvoir la citoyenneté européenne, à l'occasion de la journée de l'Europe.

La première édition avait permis de financer trois projets contribuant à promouvoir la citoyenneté et les cultures européennes, en les rendant accessibles au plus grand nombre et, notamment, aux plus jeunes.

Cette année, Brest métropole rejoint ce dispositif qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Stratégie Métropolitaine Européenne Territoriale, adoptée en février 2019 et dont un des axes d'action vise directement à apporter sa pierre à la construction du projet européen.

Les trois collectivités souhaitent, par cet appel à projets, encourager la création d'actions innovantes sur leurs territoires et l'ouverture à l'Europe.

Ouverture à l'Europe

L'objectif est de soutenir des projets participant à la citoyenneté et les échanges européens, à l'occasion de la journée

de l'Europe du 9 mai. Les propositions devront en particulier :

- > renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe
- > sensibiliser le grand public aux questions européennes
- > rendre visible l'action de l'Europe sur les territoires
- > encourager l'ouverture à l'interculturel, notamment des plus jeunes

Quelles conditions d'éligibilité ?

Les porteurs de projets éligibles à ce dispositif sont des associations et/ou des établissements scolaires ou autre structure à but non lucratif.

Les activités proposées devront :

- > se dérouler au cours du printemps 2020
- > être portées par une association et/ou un établissement scolaire ou autre structure à but non lucratif
- > avoir lieu sur le territoire finistérien.

Critères de sélection

- > Accessibilité des activités au plus grand nombre/public-cible éloigné des questions européennes
- > Partenariat et/ou mutualisation et concertation entre structures
- > Caractère innovant et ludique des activités
- > Prise en compte du développement durable
- > Plan de communication

Modalités de financement

L'enveloppe globale de l'appel à projets est de 20 000 €, répartie de la façon suivante :

- > 8000€ pour les actions se déroulant sur l'ensemble du département
- > 8000€ pour des actions se déroulant à Brest
- > 4000€ pour des actions se déroulant sur Brest métropole

Subvention maximale de 3000 € par projet et par structure



[Je télécharge le dossier à remplir](#)

Date limite de dépôt des dossiers : 20 décembre 2019

Jury de sélection des dossiers : janvier 2020

Le dossier complet (formulaire et pièces jointes) est à transmettre par voie électronique à l'adresse : chantal.nedellec@finistere.fr avant le samedi 7 décembre à 18 heures ou par courrier à :

Mme la Présidente du conseil départemental du Finistère
DECT – Pôle Europe et International 32 Bd Duplex
CS 29029
29196 QUIMPER Cedex

Dernière mise à jour le : **14 janvier 2020**

Brest

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 33 50 50

www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30